



# Hors classe agrégés, campagne 2020

## .Calendrier :

CAPA hors classe	<b>mardi 9 juin</b>
<b>CAPN (Promotions effectives au 1<sup>er</sup>/09/20)</b>	<b>vendredi 03 juillet</b>

## Rappel préalable,

Avec le PPCR, le système de la hors classe a complètement changé, que ce soit pour le barème comme pour la logique. Cependant, dans l'académie de Lyon, nous parvenions depuis longtemps à faire en sorte que à peu près tout le monde soit promu à la hors classe en fin de 10<sup>e</sup> ou début de 11<sup>e</sup> échelon, c'est à dire proche du moment où cela apporte une amélioration de salaire. Ainsi, dans notre académie, nous parvenions à faire fonctionner la hors classe comme une nouvelle série d'échelons après le 11<sup>e</sup>, ce qui correspond aux mandats des syndicats de la FSU qui ne voulaient pas de hors classe mais la création de 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> etc... échelons... Le PPCR a un effet bénéfique pour les académies qui avaient du mal à faire plier l'administration en faveur de nos critères, il permet aussi un barème national pour les certifiés.

## Quelques rappels des nouvelles dispositions :

**Le barème est différent.** Désormais, seules l'appréciation rectrice et l'ancienneté d'échelon sont prises en compte.

Barème		Avis rectrice →	À consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Échelon	Ech tranche	Points Ech ↓	95 pts	105 pts	125 pts	145 pts
9 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup> + 2 ans	<b>0</b>	95	105	125	145
	9 <sup>e</sup> + 3 ans	<b>10</b>	105	115	135	155
10 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup> + 0	<b>20</b>	115	125	145	165
	10 <sup>e</sup> + 1 an	<b>30</b>	125	135	155	175
	10 <sup>e</sup> + 2 ans	<b>40</b>	135	145	165	185
	10 <sup>e</sup> + 3 ans	<b>50</b>	145	155	175	195
11 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup> + 0	<b>60</b>	155	165	185	205
	11 <sup>e</sup> + 1 an	<b>70</b>	165	175	195	215
	11 <sup>e</sup> + 2 ans	<b>80</b>	175	185	205	225
	11 <sup>e</sup> + 3 ans	<b>100</b>	195	205	225	245
	11 <sup>e</sup> + 4 ans	<b>110</b>	205	215	235	255
	11 <sup>e</sup> + 5 ans	<b>120</b>	215	225	245	265
	11 <sup>e</sup> + 6 ans	<b>130</b>	225	235	255	275
11 <sup>e</sup> + 7 ans	<b>140</b>	235	245	265	285	

Sur fond coloré, la limite pour être proposé à la CAPN cette année. Attention : tous les candidats ayant 155 points au barème ne sont pas proposés car il y a beaucoup d'ex-aequo. Discriminants en cas d'égalité de barème : ancienneté dans le grade, échelon, ancienneté dans l'échelon, ordre alphabétique. L'an dernier les derniers proposés avaient un barème de 165 points et les derniers promus en CAPN 175 points, nous constatons donc cette année une ouverture plus rapide à l'accès en CAPN et probablement de la promotion.

## La dernière CAPA de l'histoire suite à leur suppression à partir de 2021

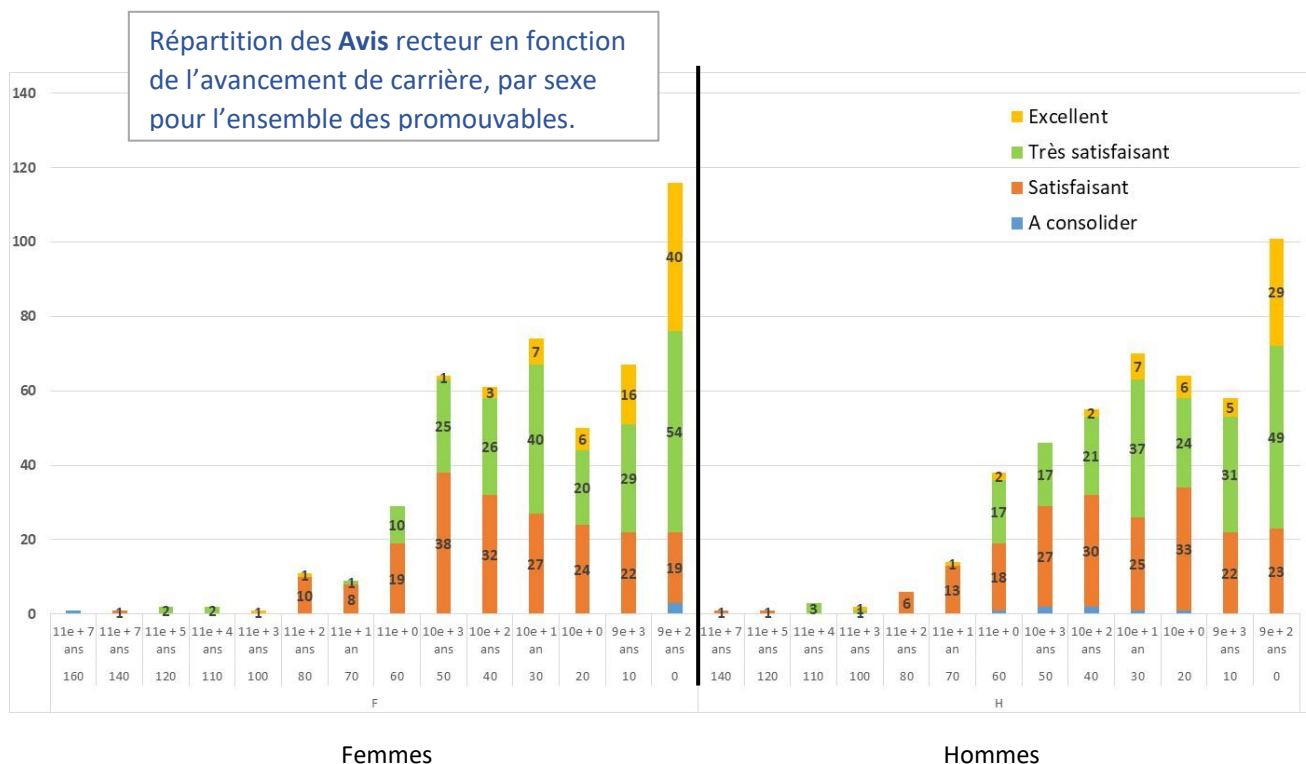
Nous avons pu disposer des fichiers AIDOP une semaine avant la CAPA et pu les étudier correctement avec le SNES et le SNESUP. Les services du rectorat ont fait leur possible pour tenir tant bien que mal tous les bouts de la circulaire. Les principes admis précédemment ayant été respectés, la FSU n'est intervenue que pour quelques cas pour agir sur l'attribution de l'avis du recteur.

## Les volumes :

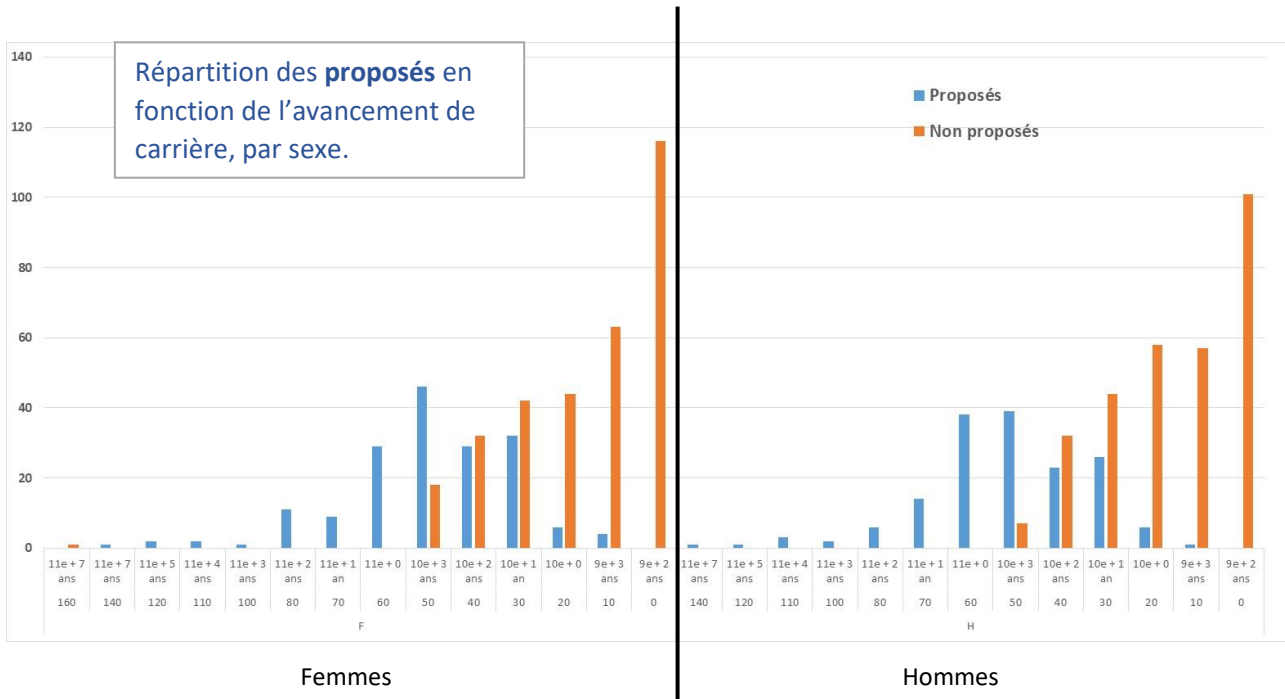
Acad Lyon	Promouvables		Avis Rec.trice.teur		Proposés en CAPN		Promus
	Condition	nombre	Avis recteur +	Nbre	Proportion	Nombre	Nombre
2017 ancien disp.	Dès le 7° échelon	1900	Exceptionnel : 10% des promouvables	190	20% des promouvables	381	102
2018 an 1 PPCR	A partir du 9° + 2 ans ancienneté	832	Excellent : 10% des promouvables, TS : 45%	84	20% des promouvables	167	124
2019	idem	861	Avis de l'an dernier+ ceux issus des RDV de carrières +10% de ceux qui n'avaient pas encore d'avis	63	(Au plus) 25% des promouvables	216	142
2020	idem	947	Même logique	128	35%	332	142 *

\* complété suite à la CAPN du 3 juillet. Voir compte-rendu sur site du SNEP national.

## Quelques graphiques des données post-CAPA font ressortir l'essentiel.



Les avis « excellents » des 11<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> échelon des années passées ont été largement été promus, raison pour laquelle il n'en reste plus beaucoup cette année !



Sauf un cas d'opposition de la rectrice, tous les 11° + 0 an et plus et beaucoup de 10° + 3 ans, sont proposés, puis la proportion baisse. Peu de proposés en-dessous du 10° + 1 an, aucun l'an dernier. Par rapport à l'an dernier tout est décalé d'un an plus tôt, ce que l'on avait déjà observé l'an dernier.

## Pour finir

Le ratio promus/promouvables (le « propro » pour les intimes) qui déterminera le nombre de promus à la CAPN du 3 juillet prochain devrait être maintenu à 17%. En théorie, nous comptons donc sur un maintien du nombre de promotions. \*

(\* complété suite à la CAPN du 3 juillet. Voir compte-rendu sur site du SNEP national. En fait : 142 promotions soit exactement le même nombre que pour 2019.)

Agnès NÉLIAS et Jeff BARRAS Élus SNEP à la CAPA des agrégés

Ce compte-rendu est donc probablement le dernier de l'histoire grâce à la loi de transformation de la Fonction Publique qui supprime les CAPA. Sans doute dans le cadre l'École de la confiance et de la « concertation » citée à tout va par notre nouveau premier ministre.